



Procès-verbal de la 79<sup>ème</sup> assemblée générale statutaire de Saignelégier, le dimanche 9 mars 2014

## 1. Bienvenue

Pascal Guillet, représentant de l'Association des Accordéonistes de l'Arc jurassien, souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités.

Bernard Cintas, président de l'ARMA, ouvre la 79<sup>ème</sup> assemblée générale statutaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue à cette assemblée.

La confirmation des délégués ayant été omise dans l'ordre du jour, le président demande que ce point soit ajouté en 6.1. L'élection des membres honoraires devient 6.2. L'assemblée accepte cette modification de l'ordre du jour.

Bernard Cintas salue la présence de :

- nos présidents d'honneur : Marinette Nydegger et Raymond Brovarone
- nos membres d'honneur : Jeannette Delacombaz, Janine Gaudin et Philippe Joly
- nos invités : Agnes Neeser et Peter Brun du comité central d'Akkordeon Schweiz, Sylvain Tissot (président de la commission musicale), Dominique Henchoz, Alain Bucher (commission enseignement et formation).

Il salue également les représentants des médias et les remercie pour leur excellent travail en faveur de l'accordéon en général.

Se sont notamment excusés : Frédy Guignard (président d'honneur), Suzanne Bigler, Stéphanie Paccot, Claude-Alain Antonelli, Jean-José Ruffieux (membres d'honneur), Christian Klaus (responsable informatique des concours) et Didier Simond (webmaster, président FCVDA).

L'assemblée se lève pour un instant de recueillement à la mémoire de tous ces amis du monde de l'accordéon qui nous ont quittés, notamment Ruedi Bieri, président d'Akkordeon Schweiz, décédé brusquement à la fin de l'année passée, ainsi que Robert Cartier, président d'honneur de l'ARMA, décédé en septembre 2013.

### 1.1. Nomination de scrutateurs

Des scrutateurs sont nommés.

## 2. Administration

### 2.1. Présences

Les 59 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droit de vote
AAAJu	21 (JU : 3, JUB : 4, NE : 14)	15	10
FCFRA	5 (-1)	3	3
FCGEA	5	3	3
FCVDA	25	10	10
FCVSA	3	2	2
Total	59	33	28 (majorité requise : 15)

Le président rappelle qu'il est très important d'annoncer tout changement d'adresse dans les plus brefs délais à sa fédération qui fera suivre à la responsable du fichier ARMA ou directement à [fichier@accordeonsuisse.com](mailto:fichier@accordeonsuisse.com). Il remercie aussi les sociétés de respecter les délais d'inscription afin de faciliter l'organisation de toute manifestation. Celle de cette assemblée a été laborieuse et il remercie les organisateurs de leur patience.

### 2.2. Procès-verbal de l'AG du 24 mars 2013 aux Avanchets (Vernier)

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité.

### **3. Rapports**

#### **3.1. du président (B.Cintas)**

cf. Annexe 1

#### **3.2. de la commission des cours (C.Ingold et S.Kissling)**

cf. Annexe 2

#### **3.3. de la commission concours (D.Duay)**

cf. Annexe 3

Jérémy Schaffner, président du CO, dévoile l'affiche du prochain CRSA des 24 et 25 mai 2014 à Prilly. Il aurait souhaité plus d'inscriptions, mais la programmation sera belle malgré tout.

La manifestation se tiendra sur deux jours. Samedi : début du festival, Kiosque à musiques, création musicale, concert en soirée. Dimanche : suite du festival, concours, résultats et concert final. Le tout sera gratuit hormis le concert du samedi soir. 19 orchestres participent au concours, dans deux salles. Une vingtaine de groupes, dont 13 sociétés, jouent pour le festival, sur 3 scènes extérieures ou intérieures.

Les organisateurs lancent un défi : la création originale de « Poussières somatiques », une composition de Marcel Saegesser, pour faire participer le maximum d'accordéonistes (min. 50) dans un lieu public. C'est ouvert à tous, tout niveau, tout âge, tout type d'instrument (diatonique compris). Il y aura une mise en place le 11 mai. Le but est de créer l'événement, la surprise.

Chaque société s'occupe de son hébergement. Il y aura une restauration sur place.

B.Cintas remercie l'Hirondelle et son président pour la somme de travail. Le but est d'organiser une fête de l'accordéon, d'aller à la rencontre du public : l'exercice est donc réussi. Il encourage à venir assister et participer au CRSA.

#### **3.4. de la commission musicale (S.Tissot)**

cf. Annexe 4

B.Cintas relève que la commission musicale a souhaité reprendre le rythme d'un concours tous les deux ans, les années impaires. Il y aura donc un concours au printemps 2015. Les sociétés intéressées à une telle organisation sont priées de s'annoncer à D.Duay ou S.Tissot.

#### **3.5. de l'information, journal (P.-A.Chabloz), Internet (D.Froidevaux)**

Journal : cf. Annexe 5a

Internet : cf. Annexe 5b

#### **3.6. du caissier (J.Zuber)**

cf. Annexe 6

#### **3.7. des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs des comptes, issus de l'AAAJu, ont contrôlé les comptes 2013 de l'ARMA avec les pièces justificatives présentées. Les écritures correspondant à ces dernières et étant tenues avec précisions, les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier.

#### **3.8. Budget 2014**

cf. Annexe 6

#### **3.9. Discussion et approbation des rapports**

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée. Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité.

### **4. Manifestations**

#### **4.1. Festival des Musiques Populaires de Moudon**

D.Duay et D.Etienne représentent l'ARMA au sein de l'Association Romande des Musiques Populaires. Un appel est lancé aux sociétés : elles peuvent encore s'inscrire via le site du festival, de même que toute personne intéressée à devenir bénévole : [www.festival-moudon.ch](http://www.festival-moudon.ch). La programmation des soirées est annoncée : vendredi : Le Quatuor, Chabada. Samedi : Brass band de Fribourg, Pamplemousse, Narcisse, bal populaire avec Antoine Flück. Tout le programme sera consultable sur le site du festival.

B.Cintas encourage à participer et à aller écouter les concerts. L'accordéon y a vraiment sa place.

#### **4.2. Voyage OASF en Chine**

B.Cintas dit à quel point il est ravi du succès de ce projet. Après le Canada en 2001, l'Italie en 2008 et Galliano en 2010, une tournée en Chine est donc prévue à Pâques 2015 avec l'Orchestre d'Accordéon de Suisse Francophone, dirigé par Lionel Chapuis. L'organisation générale est assurée par l'ARMA. 8 jours après le lancement des inscriptions, le seuil des 80 musiciens était atteint. La jauge a ensuite été montée. Merci aux musiciens pour leur enthousiasme !

Quelques chiffres :  
93 accordéonistes  
2 percussionnistes  
1 directeur  
12 jours de voyage  
4 concerts  
20'000 km

Le voyage sera une alternance de musique et de visites, le tout placé sous le signe de la convivialité.  
Un concert de préparation est prévu le 29 mars 2015 au CO2 de la Tour-de-Trême. Un concert de clôture aura lieu le 29 mai 2015 lors de la Fête cantonale vaudoise à Forel-Lavaux.  
B.Cintas espère que ce sera une excellente expérience musicale, humaine et culturelle.

L.Chapuis remercie de l'engouement pour cette tournée. C'est une preuve d'énergie, que l'accordéon bouge. Il remercie Carine Muller, B.Cintas et F.Grandjean pour l'organisation. Il précise que C.Muller n'est pas une « agence de voyage » et ne peut pas répondre encore à toutes les questions concernant le voyage. Elle s'occupe des inscriptions. D'une manière générale, il faut être souple et mobile. Pour la répartition des voix, L.Chapuis y travaille. Le 1<sup>er</sup> choix, ou au pire le 2<sup>ème</sup>, seront respectés. Il y aura env. une répétition par mois, généralement sur une journée. Le répertoire est en cours de programmation. Il faut encore des précisions de Chine concernant le concert dans la cathédrale de Shanghai. Le travail des musiciens devra être sérieux et conséquent afin de rentrer de Chine avec le sourire. Deux ou trois partitions seront envoyées env. un mois avant la première répétition du 31 août.

B.Cintas ajoute que pour la sécurité du transport des instruments, plusieurs options sont envisageables : démonter l'accordéon ou utiliser un système d'emballage sur mesure. Tous les instruments devront voyager avec leur coffre. Il n'y aura pas de housses. Pascal Bernard sera responsable du transport du matériel. Il est vivement remercié.

Pour tous ceux qui n'auront pas pu venir, on va essayer de tenir un journal.

B.Cintas va partir en reconnaissance en juin avec les Cadets de Genève qui voyagent avec la même agence.

## **5. Relations**

### **5.1. Akkordeon Schweiz**

Agnes Neeser, représentante d'Akkordeon Schweiz, apporte les meilleures salutations du comité central et des membres. Akkordeon Schweiz est satisfait de la collaboration avec l'ARMA. Il n'y a pas de röstigraben entre amis de l'accordéon. Elle souhaite un avenir réjouissant à l'ARMA.

B.Cintas espère que l'ARMA garde de bons contacts avec Akkordeon Schweiz et est ravi de travailler avec.

### **5.2. Commission Enseignement et Formation**

cf. Annexe 7

## **6. Elections**

### **6.1. Confirmation des délégués de fédérations**

AAAJu : Stéphanie Sollberger, Daniel Froidevaux ; Eric Fénart remplace Charles-Henri Haldimann, démissionnaire

FCFRA : Denis Etienne et Angélique Rime

FCGEA : Pierre-André Chabloz et Fabienne Grandjean

FCVDA : Carole Ingold et Stéphanie Kissling

FCVSA : Daniel Duay et Jacques Zuber

### **6.2. Nomination de membres honoraires**

Madame Josette Golay d'Edelweiss la Chaux-de-Fonds reçoit un diplôme de membre honoraire de l'ARMA pour ses 60 ans d'activité.

## **7. Assemblée générale 2015**

En tenant compte du tourmus, la prochaine AG sera organisée en mars 2015 dans le canton du Valais.

2015 : FCVSA

2016 : FCFRA

2017 : AAAJU – Jura bernois

2018 : FCVDA

2019 : AAAJU - Jura

2020 : FCGEA

2021 : AAAJU – Neuchâtel

2022 : FCVSA

## 8. Propositions

### 8.1. des fédérations

S.Chevalley, président des Rossignols de Forel-Lavaux, présente la prochaine Fête cantonale vaudoise du 29 au 31 mai 2015 : jeudi loto, vendredi concert OASF, samedi marché gourmand, concert pop folklorique, dimanche concours des sociétés, cortège, morceau d'ensemble. Des bénévoles sont recherchés, ainsi que des sponsors. Pour s'inscrire ou mettre une annonce publicitaire : [www.lesrossignols.ch](http://www.lesrossignols.ch).

### 8.2. du Comité Romand

Denis Etienne rappelle qu'un fonds de soutien a été créé il y a deux ans pour soutenir des sociétés de l'ARMA dans le but de créer de nouvelles compositions. A ce jour, deux candidatures ont été soumises dont une n'a pas été retenue car elle ne remplissait pas tous les critères. Le fonds de base est approvisionné par l'ARMA, renfloué par une maison d'édition. Chaque société peut déposer un dossier, mais pas deux années consécutives. Il faut que ce soit une création pouvant être reprise pour d'autres concerts, exclusivement pour orchestre d'accordéons, ayant une certaine originalité, accessible pour le plus grand nombre d'orchestres d'accordéons.

Cette année, la société l'Echo des Roches (FR) a bénéficié de ce soutien de Frs 300.-. Alain Geiger remercie l'ARMA pour cet appui. Il présente cette création qui aura lieu dans le cadre des 40 ans de la société pour un spectacle en collaboration avec le chœur La chanson des quatre saisons, en novembre 2014. Le compositeur est Pascal Gendre.

### 8.3. Divers

L.Chapuis, conseiller musical à la RTS, explique comment se passe l'attribution des Kiosques à musiques. Il y aura une réunion en septembre 2014 pendant laquelle est faite la répartition des émissions entre janvier et juin 2015. Toute demande doit être faite par écrit à la RTS à Lausanne. Pour 2014, il a eu la grande joie de pouvoir attribuer plusieurs émissions pour des sociétés d'accordéon. On ne peut malheureusement pas accepter toutes les demandes.

B.Cintas remercie L.Chapuis pour tout le temps passé à préparer ces émissions et à défendre l'accordéon.

Cédric Pillard demande si l'ARMA travaille sur la loi des écoles de musique vaudoises. L'ARMA n'étant pas une entité vaudoise, c'est la FCVDA qui est en contact avec ce dossier. L'ARMA est là en cas de besoin.

Daniel Froidevaux, organisateur de cette AG, constate qu'il y a des problèmes de respect dans les délais d'inscription et de paiement, que ce phénomène s'amplifie. Il lance un appel aux sociétés pour mieux respecter ceci.

Pascal Guillet informe qu'il y aura un reportage sur notre assemblée à la télévision locale Canal alpha.

B.Cintas clôt cette assemblée générale en remerciant l'AAAJu et son président Daniel Froidevaux pour l'excellente organisation de cette 79<sup>ème</sup> assemblée générale.

*F.Grandjean/05.2014*

## Annexe 1 : Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec grand plaisir que je me retrouve devant vous pour cette 79<sup>e</sup> assemblée générale.

L'année 2013 n'a pas connu de manifestation particulière au niveau romand, car, entre autres, le Concours Suisse, qui doit se tenir tous les deux ans des années impaires, a dû être reporté en février de cette année pour cause de problèmes à avoir une société organisatrice. Nous avons fini par trouver une école d'accordéon valaisanne qui, soutenue par la fanfare et d'autres associations de son village, a pu organiser un magnifique week-end d'accordéon. Et a fait de juteux bénéfices qui feraient vivre une société d'accordéon pendant 10 ans...

Cette péripétie liée à l'organisation de ce concours, dont les rapports de la commission musicale et la commission concours vous parleront plus en détail, est révélatrice d'une tendance à la démobilitation que je sens de plus en plus grande chez nos sociétés d'accordéon. Certes il est toujours plus difficile de mobiliser des ressources financières et humaines, d'autant plus lorsque les effectifs se réduisent année après année. Baisser les bras devant cette situation c'est oublier que l'on ne vit pas seuls dans notre coin. Par notre activité nous appartenons de fait à un tissu culturel et associatif local et régional. On peut donc, pour reprendre un terme à la mode ces temps-ci, mutualiser les ressources et la charge de travail, et ainsi se donner les moyens de pouvoir faire vivre et connaître notre instrument à travers nos manifestations.

Donc ne nous laissons pas abattre, cherchons autour de nous les solutions qui font défaut dans nos structures et nos méthodes existantes, innovons et n'ayons pas peur de nous remettre en question.

Nous allons aujourd'hui beaucoup vous parler des concours qui ont eu lieu ou qui auront lieu cette année 2014, alors que notre assemblée générale est sensée faire le point sur nos activités de 2013. Pourquoi ? Parce que le Comité Romand a fait le constat, au

vu du peu de succès de ces concours, que ce soit auprès des musiciens, de leurs enseignants ou de leur sociétés, il a fait le constat, disais-je, d'un désintérêt général pour des manifestations qui ont pour but de rassembler les musiciens au sein d'une fête ou d'une compétition afin de partager leur passion pour leur instrument. Et il ne veut pas attendre l'année prochaine pour vous soumettre son inquiétude car il y a urgence.

Des questions fondamentales se posent à nous :

Comment cela se fait-il qu'après avoir consulté toutes les sociétés et appliqué à la lettre les souhaits et recommandations exprimées lors de cette consultation, il n'y ait pas plus de sociétés participantes au CRSA de Prilly qu'à Morges il y a quatre ans ?

Comment cela se fait-il qu'au Concours Suisse, qui est en fait notre MRA élargie au niveau suisse, il y ait en moyenne moins d'un élève par professeur romand qui se soit inscrit ?

Comment cela se fait-il qu'il soit si difficile, voire impossible (n'est-ce pas Monsieur le Président de l'AAAJu) de trouver une société pour organiser une manifestation d'envergure régionale ou romande ?

Comment cela se fait-il qu'il soit si difficile de trouver des candidats à la formation de direction d'orchestre alors que bon nombre d'entre vous allez dans un proche avenir vous retrouver face au problème de la relève de vos directeurs ?

Face à ces défis, le Comité Romand refuse, lui, de baisser les bras. Des initiatives vont être lancées afin de chercher des solutions.

Et il va commencer par ce qui est la base de notre activité : la formation. Certains me diront, mais de quoi se mêle l'ARMA qui n'est, après tout que l'association faîtière des fédérations cantonales de sociétés d'accordéon ? Elle n'a rien à s'occuper de l'enseignement de l'accordéon ! Et bien si, justement. Qu'est-ce qui peut garantir l'épanouissement, la progression et la pérennité d'une société d'accordéon, si ce n'est des musiciens et un directeur bien formés, si ce n'est une relève assurée par une structure d'enseignement lui fournissant régulièrement de nouveaux musiciens ? Si la tâche de l'ARMA est de veiller aux intérêts des sociétés, alors tout ce qui touche à la formation de leurs musiciens est au cœur des préoccupations de l'ARMA.

La commission musicale et la CEF vont donc vous faire part des projets qui sont en préparation avec les enseignants romands.

A l'heure d'entamer ma dernière année de présidence, ce sont là des défis fondamentaux qui s'imposent à nous, et dont les tâches nécessaires à leur résolution vont se développer bien au-delà de la fin de mon mandat. Mais j'ai la certitude que votre Comité Romand sera à même d'accomplir ces tâches car lui, fort heureusement pour nous tous, n'a pas de problèmes de relève.

Chers amis musiciens et responsables de sociétés, c'est avec honneur et fierté que le Comité Romand met toute son énergie à votre service, afin que puissiez exercer votre art musical dans les meilleures conditions possibles. Mais, comme je le dis à chaque fois, cette tâche passionnante ne pourra s'accomplir avec succès sans votre aide, sans vos suggestions et votre énergie. C'est tous ensemble que nous pourrons surmonter les difficultés. C'est tous ensemble que nous pourrons réussir à donner à notre instrument la place qu'il mérite dans le paysage culturel romand.

Avant de conclure, je souhaite ici remercier les membres du Comité qui travaillent toute l'année d'arrache pied, et avec beaucoup d'efficacité.

Ce trop long discours étant maintenant enfin terminé, je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente année musicale 2014.

Bernard Cintas

## **Annexe 2 : Rapport de la commission des cours**

Mesdames, Messieurs,

La Commission Cours de l'ARMA a pour objectif de trouver des candidats pour la classe de direction du Conservatoire de Lausanne.

Cette année, aucun nouvel élève accordéoniste ne s'est inscrit pour suivre cette formation. Nous vous rappelons que pour ouvrir une classe de direction au Conservatoire de Lausanne, il faut minimum 2 élèves (fanfares et accordéon confondus). Après une année de congé pour raison professionnelle, Lisa Codeluppi, va reprendre la 2ème année de sa formation cet été. Pour votre information, cette formation débute chaque année au mois de septembre et dure 3 ans. Son aboutissement est l'obtention du certificat de direction d'orchestre.

Nous vous rappelons également que les sociétés peuvent faire appel à ces « apprentis » directeurs lors de répétitions partielles, séminaires, etc.

Le comité de l'ARMA invite chaque société à prendre conscience que sans directeur, les sociétés d'accordéon n'ont pas d'avenir...

Si vous êtes intéressé par la direction d'orchestre d'accordéonistes, mais n'avez jamais osé vous lancer, rendez-vous le samedi 3 mai 2014 au Conservatoire de Lausanne qui nous ouvrira ses portes, horaire à définir. Vous pourrez y découvrir cette filière, et pourquoi ne pas vous essayer à la direction. Vous aurez également l'occasion de rencontrer les professeurs et les élèves actuellement en formation avec lesquels vous pourrez vous entretenir. De la publicité vous parviendra prochainement. Nous comptons sur votre soutien afin d'en parler au sein de vos fédérations, sociétés et entourage. Toutes les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Carole Ingold ou moi-même.

Nous ne pourrions pas terminer ce rapport sans remercier Madame Bruge, Directrice du Conservatoire de Lausanne et Monsieur Grélat, responsable des cours de direction pour leur soutien et leur collaboration.

Merci pour votre attention

Stéphanie Kissling – Carole Ingold

### **Annexe 3 : Rapport de la commission concours**

Mesdames, Messieurs, chers délégués,

*Concours Suisse 1er et 2 février 2014 à Orsières*

L'année 2014 a commencé en beauté avec l'organisation du Concours Suisse à Orsières en Valais les 1er et 2 février 2014 par l'école d'accordéon Yves Moulin.

La semaine précédente, le samedi 25 janvier, un kiosque à musique a eu lieu afin d'annoncer la manifestation.

Le samedi 1er s'est déroulé une master classe avec le professeur de musique et musicien invité Claude Thomain. Les participants ont pu bénéficier de conseils pratiques très enrichissants.

En soirée, les organisateurs ont mis sur pied un concert de gala emmené par un orchestre de musiciens professionnels et mis en lumière par un light show à couper le souffle. Et tout cela afin de mettre en valeur les prestations des élèves de l'école d'accordéon Yves Moulin ainsi que les talents d'anciennes gloires de l'Accordéon. Un grand merci aux organisateurs pour cette magnifique soirée.

Dès le lendemain aux aurores les 87 participants au Concours Suisse ainsi que le jury emmené par son président Sylvain Tissot ont été invités à prendre un café/croissant avant une journée chargée. Il y a eu des prestations individuelles, en duo et même de la musique de chambre. Les prestations se sont avérées d'un très bon niveau au vu des 44 médailles d'or et des 13 coupes décernées ce dimanche-là.

Un grand merci à l'école d'accordéon Yves Moulin et à toute l'équipe des organisateurs. La fête fut belle.

En ce qui concerne les points à améliorer, on peut mentionner le manque d'inscriptions du côté romand et surtout de la partie suisse alémanique avec seulement 4 concurrents.

Tous les musiciens ne se sont malheureusement pas tous inscrits dans les délais et beaucoup d'entre eux n'ont même pas pris la peine d'envoyer un formulaire d'inscription. Cela ne simplifie pas la tâche des personnes chargées de la programmation et des horaires de passages des musiciens par catégories. Un grand merci au président de la commission musicale du Concours Suisse, Monsieur Sylvain Tissot, pour les nombreuses versions remaniées qui ont dû être produites.

De même, votre serviteur a dû reprendre au pied levé la tâche de l'émission des diplômes et des résultats au vu de l'impossibilité de Monsieur Christian Klaus pour des raisons de santé de se déplacer à Orsières.

Tous les résultats ont donc dû transiter via la France pour être traités et ensuite renvoyés par le biais d'un logiciel de partage de fichiers. Tout cela prend du temps et a eu pour conséquence un léger report de la cérémonie de remise des résultats. Un grand merci pour votre patience et votre compréhension.

*CRSA (Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes) 24 et 25 mai 2014 à Prilly*

Le CRSA aura lieu le 24 et 25 mai 2014 à Prilly selon la nouvelle formule « concours et festival ». Le délai d'inscription fixé en décembre a été repoussé jusqu'au début février. Malgré cela, les sociétés romandes n'ont pas répondu à nos attentes.

En effet seulement 28 sociétés se sont inscrites, c'est-à-dire autant que pour le CRSA de Morges. Au comité ARMA la déception est d'autant plus grande que nous avons été à la rencontre de toutes les sociétés suite au dernier CRSA en prenant le temps de comprendre le faible taux de participation et que c'est suite à ces rencontres que le nouveau concept est né.

L'Hirondelle de Prilly emmené par Jérémy Schaffner a énormément travaillé pour nous offrir une belle fête avec de nombreuses surprises. Un kiosque à musique retransmis par radio et télévision a été décroché et favorisera l'animation outre les nombreuses scènes du festival au centre-ville de Prilly.

Les organisateurs sont encore à la recherche de bénévoles pour donner un coup de main que ce soit lors des concerts, du concours, du festival voire du montage ou démontage. Un formulaire d'inscription est disponible sur le site du CRSA de Prilly, également accessible depuis le site ARMA. La programmation sera bientôt également disponible sur le site. Consultez donc régulièrement le site.

Je tiens à remercier Jérémie et toute son équipe pour le travail réalisé jusqu'à présent et pour avoir osé relever le défi d'une première organisation du CRSA nouvelle formule.

Soutenez cette manifestation en venant à Prilly les 24 et 25 mai prochain.

Merci de votre attention.

Daniel Duay

#### **Annexe 4 : Rapport de la commission musicale**

Chères musiciennes, chers musiciens,

Je vous apporte les salutations de la commission musicale. Notre commission a fonctionné durant cette année avec 5 membres : Véronique Chapuis-Fernandez, présidente, Claudine Cintas, Florine Juvet, Aline Roy et moi-même. Après de nombreuses années d'engagement et de dévouement, Véronique Chapuis-Fernandez et Claudine Cintas ont donné leurs démissions. Je tiens à les remercier très chaleureusement pour tout le travail accompli au sein de cette commission.

D'un commun accord, je reprendrai la présidence de notre groupe de travail et deux nouveaux membres ont accepté de nous rejoindre. Il s'agit de Christel Sautaux et Julien Tudisco que je remercie d'avance pour leur investissement au sein de l'ARMA.

L'année 2014 est une saison musicale particulière avec l'organisation du Concours Suisse d'Accordéon ainsi que du Concours Romand des Sociétés Accordéonistes. Je ne reviendrai pas dans les détails de ces deux manifestations, Daniel Duay l'ayant déjà fait avant moi.

Au nom de la commission musicale, je tiens encore une fois à féliciter tous les participants du Concours Suisse et leurs professeurs. Quel que soit le résultat obtenu, chaque élève a progressé. Et c'est bien cette notion de progrès qui est à retenir pour l'avenir de notre instrument et de nos sociétés. Par leur participation, ils ont contribué à rendre notre instrument vivant en Suisse romande.

Deux points ont toutefois attiré notre attention : le taux de participation pour les deux concours et les échanges avec la Suisse allemande.

Taux de participation

L'ARMA met sur pied un concours de solistes tous les deux ans et un concours pour les orchestres tous les quatre ans. Profitons-en ! Quelles sont les bonnes raisons de participer à un tel événement ? Ou au contraire, quels sont les arguments contraires ? Je ne tiens pas à ouvrir le débat maintenant mais je vous invite à y réfléchir.

Vous avez reçu la semaine dernière un sondage adressé à toutes les sociétés romandes concernant l'enseignement de l'accordéon. Si vous n'y avez pas encore répondu, je vous remercie de vous y atteler rapidement. Cela nous permettra d'ouvrir le dialogue sur l'enseignement de l'accordéon en Suisse romande. Ce qui peut faire la force de notre association est de réfléchir et travailler ensemble au développement de notre instrument. La commission musicale se tient à votre disposition pour concrétiser ensemble de nombreux projets.

Collaboration avec la Suisse allemande

Véronique Chapuis-Fernandez et moi-même nous sommes rendus à l'automne 2013 à Lucerne pour une séance avec des représentants des trois associations suisses-allemandes. L'objet de notre discussion concernait l'organisation du Concours Suisse. La séance fut fructueuse et très positive. Dans les faits, seuls 4 élèves alémaniques ont participé au concours d'Orsières. Une analyse de la situation s'impose. Nous allons nous rencontrer très prochainement afin de faire le bilan de cette édition. Nous restons convaincus que cette collaboration ne peut être qu'enrichissante à long terme.

Au nom de la commission musicale, je me réjouis des prochains échanges entre les différents acteurs de la scène « accordéonistique » de Suisse romande et de pouvoir mettre sur pieds des projets profitables à chacun.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.

Sylvain Tissot

#### **Annexe 5a : Rapport de la commission information : journal**

Mesdames, Messieurs les délégués,

Qui est le journal ? C'est une équipe de bénévoles qui donne de son temps pour vous présenter un journal qui nous tient à cœur et de le rendre le plus convivial possible, mais les couacs sont toujours possibles, alors je vous demande un peu de tolérance.

Le journal a enfin un rédacteur bénévole qui donne une nouvelle touche au journal ce qui est très réjouissant, je profite pour remercier notre rédacteur Pascal Arnaud pour son engagement ainsi que tous les délégués de chaque fédération qui se donnent la peine de faire la distribution du journal dans leur région, mais également un grand merci à toutes les personnes et sociétés qui nous ont envoyé des articles très nombreux pour les derniers numéros, cela je l'espère continuera dans l'avenir, surtout je remarque qu'il y a plus de diversité dans les articles et dans les idées, et n'oubliez pas de continuer à alimenter la rubrique, (un peu en panne) qui

sont nos sociétés, car je suis certain que nous ne connaissons pas toute l'histoire de nos sociétés romandes, alors à vos plumes ou plutôt à votre clavier.

Pour terminer une petite mise au point, lorsque vous voulez annoncer des dates de manifestations, transmettez celles-ci à votre responsable Internet de votre fédération, l'agenda qui figure dans le journal nous est transmis par le site internet.

J'en ai terminé et je vous souhaite à tous une bonne assemblée et que vive encore longtemps l'accordéon.

Pierre-André Chabloz

#### Annexe 5b : Rapport de la commission information : Internet

Personnellement, je n'ai aucun problème avec le site Internet ARMA. Etant donné que je n'ai reçu aucune remarque de votre part, je considère qu'il est parfait et qu'il répond à votre attente.

Une remarque : C'est classique, 1 ou 2 jours avant, et même après le délai, plusieurs annonces de manifestations arrivent. N'oubliez pas d'annoncer vos manifestations le plus rapidement possible, au minimum un mois et quelques jours avant le délai de parution du journal, afin que celles-ci paraissent également dans l'agenda du journal ARMA, ce dernier étant repris de l'agenda du site. Donc, si votre manifestation n'est pas "à l'heure" sur le site, elle ne sera pas non plus dans l'agenda du journal !

Qui visite le site, depuis où, quelles rubriques sont regardées ? Voici quelques statistiques qui vous donneront une idée sur les utilisateurs du site Internet ARMA. Le site a commencé d'être visité en juillet 2009 et 24 pages ont été visitées durant ce mois. Un maximum de pages, soit 2584, ont été regardées durant le mois de mars 2013. De juillet 2009 à début février 2014, 37415 pages ont été visitées, ce qui fait pour cette période une moyenne de 1500 pages environ par mois.

Daniel Froidevaux

<u>Statistiques site ARMA</u>		<u>juillet 2009 - février 2014</u>		(05.02.2014)
Site visité	par pays	par navigateur		par système d'exploitation
	Suisse 25113 67.12%	Internet explorer 48%		Windows 72%
	Etats-Unis 2726 7.29%	Firefox 20%		Macintosh 13%
	France 2051 5.48%	Safari 16%		iPad 3%
	Ukraine 1910 5.10%	Chrome 11%		iPhone 3%
	Chine 1429 3.82%	Opera 2%		Android 2%
	Allemagne 713 1.91%	Mobile Safari 1%		Linux 2%
	Pays-Bas 506 1.35%			
	Israël 457 1.22%			
	Russie 358 0.96%			
	Royaume-Uni 167 0.45%			
	<b>Rubriques / pages visitées (entrée)</b>	<b>Articles visités (entrée)</b>		
	Agenda 1965	AG ARMA (cahier des charges, PV's) 601		
	ARMA (présentation) 1676	Concours suisse d'accordéon 2014 (résultats finaux) 476		
	Fédérations 1632	CRSA 2014 (site CRSA) 183		
	Comité 1263	L'agenda février 2014 108		
	Liens 1046			
	Commissions 988			
	Présidents et membres d'honneur 839			
	nos sociétés recherchent 406			



## ARMA

## BILAN AU 31.12.2013

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2013	31.12.2012		31.12.2013	31.12.2012
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
UBS usage général	5'762.21	2'597.21	Factures à payer	377.30	2'110.20
La Poste no 10-4393-0	2'896.04	1'854.24	C/c Concours MRA/CRSA	4'726.40	3'627.50
UBS Réserve	2'927.99	3'013.29	C/c CEF	393.85	393.85
C/c cours	-	306.40	Créanciers et transitoires Journal	450.00	450.00
Impôt anticipé à récupérer	105.05	91.90	Fonds de réserve Voyage Chine	2'860.94	3'045.94
Deposito no 17-191720-1	10'205.53	13'140.98	Fonds de réserve Journal	28'362.23	28'382.23
Dépôt à terme jaune	15'000.00	15'000.00	Fonds de réserve Formation	1'000.00	1'000.00
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	1'100.00	1'600.00	Capital initial	2'504.30	
Akkordeon Schweiz (brut Fr. 5'000)	3'000.00	4'000.00	Bénéfice de l'exercice	101.80	
			Capital final	2'606.10	2'594.30
	<b>40'796.82</b>	<b>41'804.02</b>		<b>40'796.82</b>	<b>41'804.02</b>

## COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2012

CHARGES			PRODUITS		
	2013	2012		2013	2012
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Suisa	4'927.40	5'824.55	Cotisations et Suisa	10'708.00	11'918.90
Assemblée générale	2'423.60	2'838.80	Intérêts	77.70	194.60
Frais de comité	171.30	200.90	Bénéfice Journal	566.15	621.10
Frais de déplacement	1'087.20	1'689.80			
Médailles	-	812.15			
Diplômes	-	113.70			
Cours	653.30	-			
Site Internet	137.35	-			
Intérêts et frais de banque	75.40	70.65			
Amortissements	1'500.00	1'500.00			
Frais divers	272.50	75.00			
Bénéfice (perte) de l'exercice	101.80	-390.95			
	<b>11'349.85</b>	<b>12'734.60</b>		<b>11'349.85</b>	<b>12'734.60</b>

## BUDGET 2014

CHARGES		PRODUITS	
	Fr.		Fr.
Suisa	5'000.00	Cotisations et Suisa	10'500.00
Assemblée générale	2'500.00	Intérêts et frais de banque	100.00
Frais de comité	500.00	Bénéfice Journal	600.00
Frais de déplacement	1'200.00		
Participation aux cours	300.00		
Internet	50.00		
Frais généraux	500.00		
Amortissements	1'500.00		
Perte selon budget	-350.00		
	<b>11'200.00</b>		<b>11'200.00</b>

## CONCOURS ARMA

### BILAN AU 31.12.2013

Actif	Fr.	Passif	Fr.
Caisse	101.65	Produits reçus d'avance	4'215.00
UBS H-189,749.4	4'556.26	Capital initial	7'185.41
C/c Arma	4'726.40	Perte 2013	-16.10
Stock médailles	2'000.00	Capital final	7'169.31
	11'384.31		11'384.31

### PERTES ET PROFITS 2013

Charges	Fr.	Produits	Fr.
Frais de banque	16.10	<b>Perte</b>	16.10
	16.10		16.10

#### Annexe 7 : Rapport de la Commission Enseignement et Formation

Mesdames, Messieurs, chers accordéonistes, chers amis de l'accordéon,

Le 10 mai prochain, la Commission Enseignement et Formation organise à Yverdon un séminaire intitulé «L'accompagnement de chœur à l'accordéon». Plus tard cette année un séminaire combinant la «pulsation musicale» et la «danse».

Et pour les séminaires passés :

Les 1er et 2 février derniers, Orsières accueillait un grand Monsieur de l'accordéon, Claude Thomain. La CEF organisait dans le cadre du concours suisse de l'accordéon une master class avec ce compositeur connu par les accordéonistes du monde entier et dont les pièces sont jouées dans les concours les plus prestigieux.

L'an dernier, notre commission a organisé en octobre un échange sur le thème «Le 1<sup>er</sup> cours». En septembre Denis Croissonnier échangeait son habit de professeur pour étudiants de l'EJMA contre celui d'orateur pour présenter un condensé de Jazz sur une journée. Enfin, au mois d'avril Mme Aude Hauser nous parlait de la posture du musicien et de la gestion du stress.

Comme vous pouvez le voir, la CEF propose des séminaires de formation continue pour ses membres. Ce que vous ne voyez peut-être pas, c'est que la CEF construit des ponts entre les mondes musicaux. Les accordéonistes, le monde choral, le monde du Jazz, le monde de la danse.

Nous, les délégués CEF, nous voulons mélanger tout ce monde. Mais ce que nous voulons d'abord c'est que les accordéonistes se mélangent entre eux ! Mais pour cela il faut qu'ils aient envie de se mélanger ! Mais pour cela il faudrait d'abord qu'ils se connaissent ! Et pour cela il faudrait en premier lieu qu'ils sachent que d'autres accordéonistes existent et qui ils sont !

Vous connaissez le monde des orchestres d'accordéons de Suisse romande qui nous proposent des concerts annuels traditionnels ou non, et parfois d'autres projets ambitieux.

Il existe également de nombreux groupes aux répertoires variés comptant au moins un accordéoniste dans leurs rangs, qui proposent de très bons concerts.

Et savez-vous qu'en Suisse romande nous avons la chance de compter plus de 150 professeurs d'accordéon. Ils sont issus de tout milieu, musique traditionnelle, enseignement classique, variété, jazz, la variété est gigantesque ! Chacun de ces professeurs a plusieurs élèves et organise pour eux des auditions publiques. Certains professeurs s'unissent pour proposer des camps pour les élèves avec un concert ou même un spectacle à la fin du camp.

Outre-Sarine, il existe également des associations d'orchestres d'accordéonistes, des associations de professeurs, des groupes, des écoles, tout comme chez nous.

Oui, aujourd'hui l'accordéon en Suisse c'est ça et nous avons beaucoup de chance.

Mais comment expliquer que les gens, vous peut-être, ignoriez même l'existence de cette diversité et de ces nombreuses productions ?

Depuis la dernière assemblée, êtes-vous allé écouter un concert d'un orchestre d'accordéonistes ? et un concert d'un groupe ? et une audition ? et un concert de fin de camp ?

En réunion de délégués, nous sommes très interpellés par ce manque de communication et, au-delà de cela, de notre méconnaissance ou même de notre ignorance ! L'accordéon suisse se connaît mal et l'accordéon suisse romand se connaît mal. Impossible donc de donner une image unie, et même une image réelle.

De son côté, l'ARMA organise des concours mais l'accordéon suisse romand peine à y participer :

- concours suisse : moins de 100 participants alors qu'il y a un potentiel déjà de plusieurs centaines d'accordéonistes rien qu'en Suisse romande
- CRSA : avec moins de 30 sociétés présentes alors qu'il y en a plus du double. Et parmi les sociétés présentes, certaines venaient de Suisse allemande.

Nous pouvons le prendre négativement ou alors nous retourner et voir le côté positif, c'est que nous avons une grande marge d'amélioration ! alors Au travail !!!

Au sein de la CEF tout comme durant les comités ARMA auxquels la CEF prend part, cette question nous interpelle souvent et nous préoccupe. Nous nous sommes déjà mis au travail.

Au niveau de notre organisation et de nos forces, nous nous sommes posé la question, à savoir si la Commission Enseignement et Formation et la Commission Musicale de l'ARMA devaient finalement former une seule entité. Réunis en assemblée nous nous sommes vite rendu compte que non, nous devons rester deux entités séparées car nous avons des rôles et des objectifs bien distincts.

Aujourd'hui, au sein de la CEF, nous voulons remuer tout ça pour que l'accordéon suisse présente une image. Demain, 14 mars 2014, nous mettons en place un plan d'action pour aller de l'avant et atteindre notre objectif.

Alain Bucher